

Je salue la volonté, la détermination et la pugnacité de l'équipe municipale pour l'évolution des zones agricoles malgré des contraintes environnementales très fortes.

Sur une commune « touristique » : 120 résidences secondaires pour 66 principales, les élus portent ainsi 5 projets pour essayer de concilier l'activité agricole avec l'afflux de population pendant la période estivale.

L'éloignement des activités agricoles des zones d'habitation est incontestablement un bien-être. Pour les habitants mais aussi pour les exploitants agricoles qui voient leur travail facilité.

Je relève, en particulier, la pertinence de la création d'un point de vente de produits locaux en bordure de la route du belvédère.

En 2021, le camion épicerie de la ferme Magnan-Bayle de Seyne-les-alpes a été très apprécié par les habitants pour la vente, deux fois par semaine, de produits frais : viande, pain, produits laitiers, ... Malheureusement, malgré la mise à disposition gratuite d'un local par la Commune, il n'y a pas eu poursuite de l'activité.

Cette expérimentation échouée a eu le mérite de montrer l'adhésion de la population pour la création d'un commerce de proximité au village.

Aujourd'hui, ce projet de commerce sur la route du belvédère est porté par un exploitant agricole de la Commune. Il est situé dans la continuité des zones urbaines, il ne contribuera donc pas au mitage. Il est très visible depuis la route départementale ce qui augmentera son potentiel de clientèle. Principalement, il va dans le sens des attentes et besoins de la population.

Au Saug-du-lac, le 22 Nov 2022  
Bernadette Figarella  
Habitante du Saug depuis  
54 ans.

